RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

14CDC

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 000 euros
Siège Social : 15 Avenue André Diligent, 59100 Roubaix
985 259 886 R.C.S Lille Métropole

DECISION PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 31 MARS 2026
DE POURSUITE DE L'ACTIVITE

DECISION : CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL - POURSUITE DE L'ACTIVITE

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance des comptes arrêtés au 30 septembre 2025, constate que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Eu égard aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, l'Associée Unique décide de poursuivre l'activité et en conséquence de ne pas dissoudre la Société.

Il est rappelé que dans le cas où d'une part, il n'y aurait pas eu reconstitution des capitaux propres à un niveau au moins égal à la moitié du capital social au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit au plus tard le 30 septembre 2028 et où d'autre part, le capital social de la société serait postérieurement à cette date d'un montant supérieur au seuil fixé par le Décret d'application n° 2023-657 du 25 juillet 2023 de la Loi DDADUE du 09/03/2023, la société devra réduire son capital social avant le 30 septembre 2030 pour le ramener à une valeur inférieure ou égale au dit seuil.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs à la société LEGASCOPE, [redacted] dont le formaliste est Madame Laetitia INGUI, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce / Tribunal des Activités Economiques de Lille Métropole les formalités à réaliser en exécution des décisions prises par l'associé unique en date du 31 mars 2026 et auprès de l'INPI, les complétions et/ou modifications nécessaires du Registre National des Entreprises, notamment celles relatives au Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE).

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

[redacted]